

La nature ? ma nature, ta nature, notre nature ?



La directive Habitats

Michelle Schortanner

30 mars 2017

La nature de la nature est-elle réellement prise en compte dans notre vision de la nature ?

"Quelle est la part des espaces naturels sous cloche à l'échelle régionale (Réserves, parcs, arrêtés de protection, etc.) ?

Les actions de gestion ou de renaturation sont-elles contre-nature ?

Comment la part négligée de la biodiversité (invertébrés, champignons, etc.) est-elle réellement prise en compte dans les stratégies de conservation ?

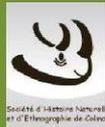
Est-il pertinent de maintenir dans la région des espèces dont les milieux naturels ne sont plus présents (grand Hamster), de "réintroduire" des espèces dont les occurrences historiques n'ont pas été établies (Cistude d'Europe), ou même de plébisciter la présence des grands carnivores (loups, lynx) qui visiblement ne font pas l'unanimité parmi les utilisateurs de la nature ? »



« *Le savant n'est pas l'homme qui fournit les vraies réponses,*

C'est celui qui pose les vraies questions. »

Lévy Strauss Le cru et le cuit



La Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar et les élèves de Terminale STAV du lycée agricole d'Oberrnai organisent la 5^{ème} édition de **Plein Champ sur la biodiversité** 6 conférences suivies d'une table-ronde sur le thème



GESTION DE LA NATURE OU GESTION CONTRE NATURE ?



Michelle SCHORTANNER, Gaëlle GRANDET, Daniel HOLFERT, Bernard STOEHR, Arnaud HURSTEL et Julien EIDENSCHENCK



Vallée de Munster depuis le Honhneck - Photo Jo Kugler

Musée d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar

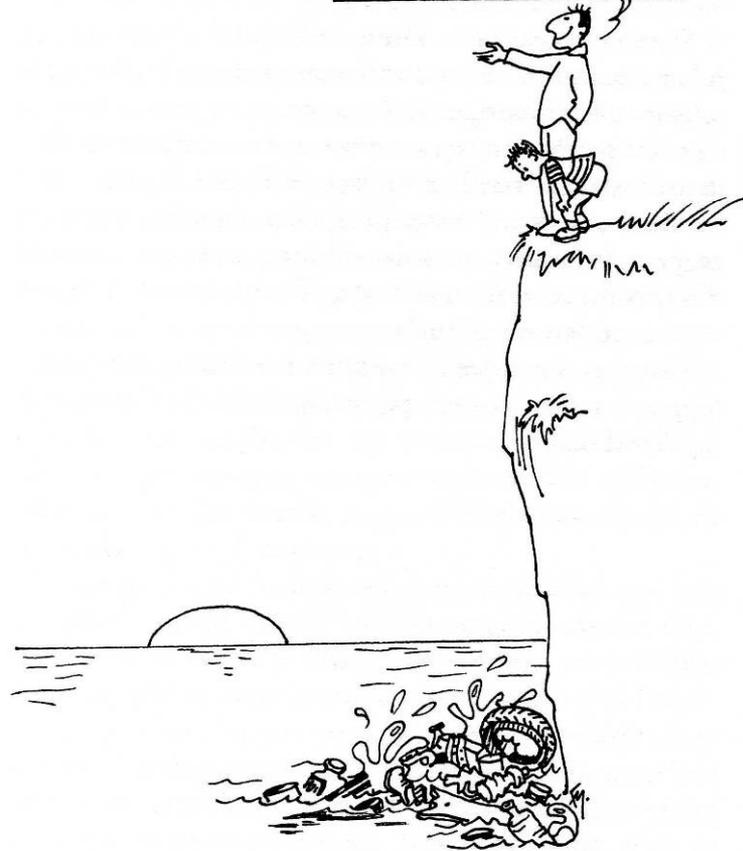
11 rue Turenne

**Judi 30 mars 2017
à 19h30**

Entrée gratuite



APPRÉCIE, MON FILS,
LA BEAUTÉ DE LA NATURE !



Loi du 10 juillet 1976

« La protection des espaces naturels et des paysages, la préservation des espèces animales et végétales, le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent et la protection des ressources naturelles contre toutes les causes de dégradation qui les menacent **sont d'intérêt général.**

Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences... »



Sommet de RIO 1992

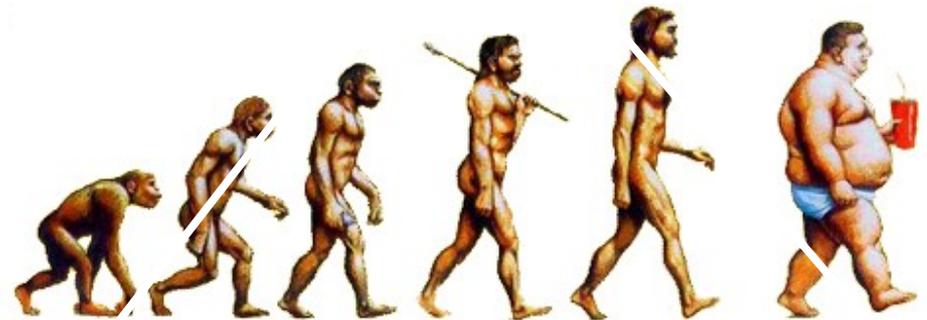
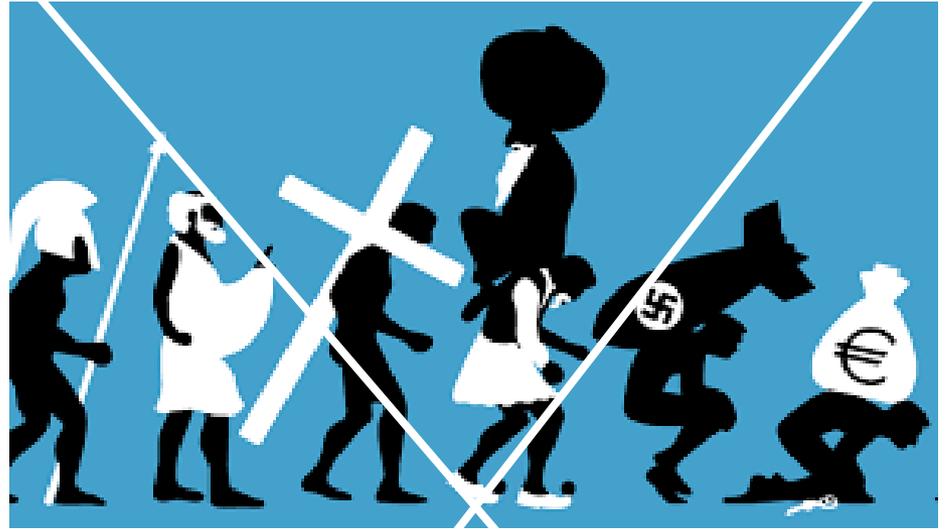
« Un humanisme bien ordonné ne commence pas par soi-même, mais place le monde avant la vie, la vie avant l'homme, le respect des autres avant L'amour propre »

Lévy Strauss.
L'origine des manières de table



In *Tu n'auras pas d'autre dieu que moi. Le chat du rabbin* de John Star

168 Etats ratifient la convention
sur la diversité biogénétique



Agir pour préserver la biodiversité

- La biodiversité est une dimension essentielle du vivant
- L'érosion du vivant est une réalité
- L'action humaine est à l'origine de cette érosion
- Les choix politiques économiques et sociaux peuvent infléchir la tendance



La biodiversité est
une dimension
essentielle du
vivant,

*« L'homme n'a pas toujours
existé et n'existera pas
toujours. »*

Claude Lévy Strauss Triste
tropicque





« Tout le monde connaît l'utilité de ce qui est utile...

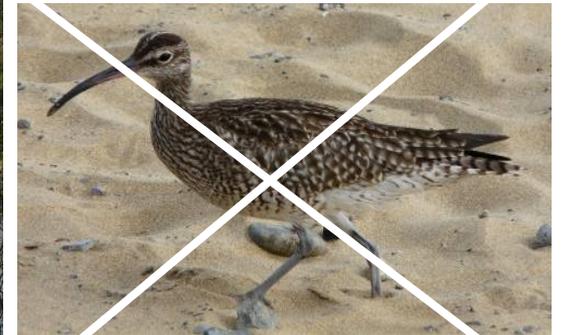


Personne ne connaît celle de ce qui est inutile » Chuang Tseu



L'érosion du vivant est une réalité

- La forêt rhénane,
- Le ried,



Plus globalement, la diversité biologique de la planète est menacée

On estime aujourd'hui que 60 % des écosystèmes sont exploités au-delà de leur capacité remettant en cause le renouvellement de ce patrimoine vivant.

La moitié des espèces que nous connaissons pourrait disparaître d'ici un siècle (Pour le compte des États unis, le *Millenium ecosystem assessment* prévoit la disparition de plus de 50 % des espèces connues d'ici un siècle)



L'action humaine est à l'origine de l'érosion du vivant

Evolution naturelle

- 5 crises majeures de destruction d'espèces
- Une évolution continue, adaptative avec des remplacements

Liée à l'intervention de l'homme

Évolution rapide, régressive

- Dégradation des milieux, fragmentation
- Surexploitation
- Introduction d'espèces exogènes



Artificialisation des sols :

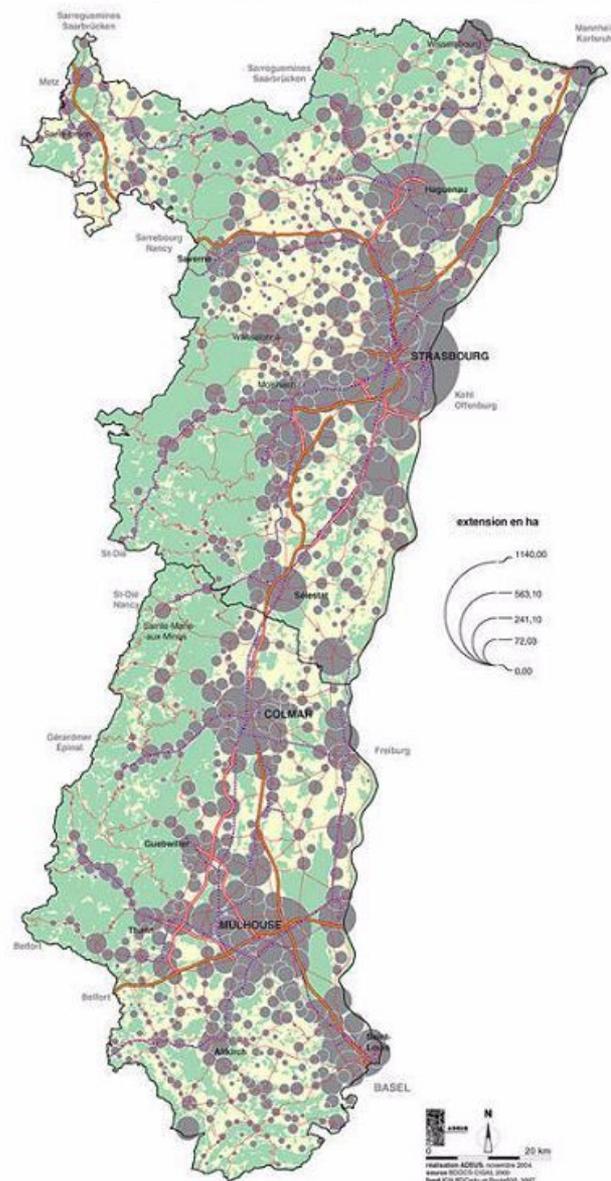
consommation de 800 à 1000 ha /an

L'agriculture en Alsace (40% du territoire) : intensification et simplification croissante (1990 - 2008)

Régression des prairies

Le maïs : 39% de la surface agricole et 3/4 de la surface de culture des céréales.

Extension de la tache urbaine entre 1960 et 2000



Les choix politiques, économiques peuvent infléchir le phénomène

A la fin du 20^{ème} siècle

- Le Rhin était le plus grand fleuve à saumon d'Europe
- Une pêche de niveau professionnel
- Plus de 100 000 saumons capturés en moyenne par an

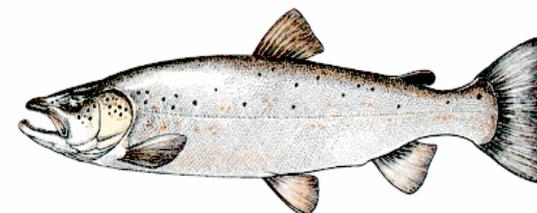
En 1963

- Le saumon disparaît totalement

Ces dernières années,

- À la suite d'efforts considérables de reconquête,
- Baisse des rejets industriels,
- Aménagements de passes à poissons
- Réintroduction de milliers d'alevins par an,

Le saumon réapparaît dans le RHIN



La directive habitats

a pour objectif de :

« préserver la biodiversité par le maintien ou la restauration des habitats naturels et des habitats d'espèces de la faune et de la flore sauvages d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable .../...

en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que des particularités locales. »



La directive habitats

- Une directive, un engagement fort
- Une orientation claire, maintien de la biodiversité
- Une organisation basée sur le principe de subsidiarité (obligation de résultats)
- Un calendrier, des moyens, un suivi, des évolutions
- Un lien avec les activités humaines

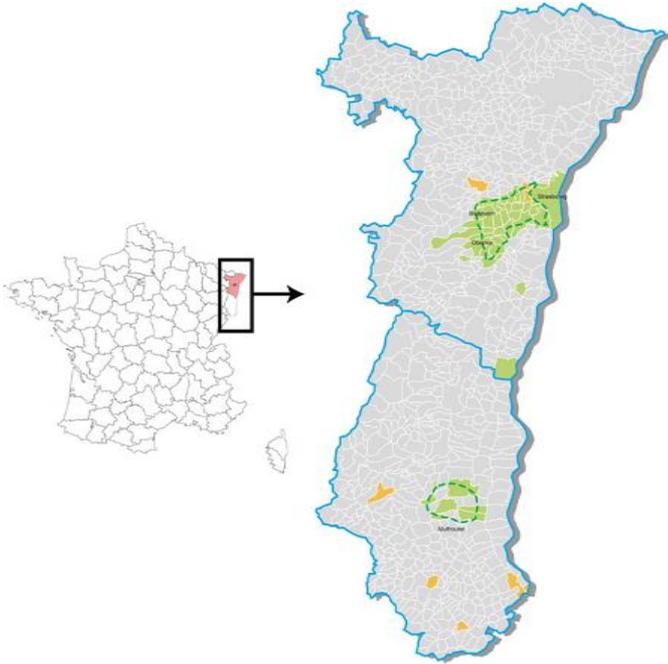


Deux axes

1. Protéger des espèces animales et végétales menacées sur le territoire
 - Transcription en 1994, complétée en 2001, Plans de conservation
2. Mettre en place un réseau de sites, à savoir, un ensemble cohérent de zones spéciales de conservation



Crapaud vert en Alsace



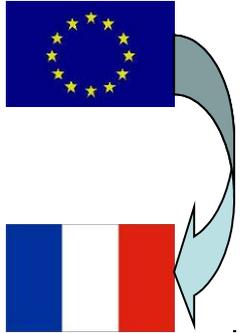
Crédit photographique : Jean Pierre Vacher BUFO

-  Aire de présence historique
-  Aire de présence actuelle



1. Désigner des sites

Décret n° 2001-1031 du 8 novembre
2001



2. Gérer

Décret n° 2001-1216 du 20 décembre
2001

- établir des documents d'objectifs
- Mettre en œuvre une gestion contractuelle
- Évaluer les incidences des projets

3. tous les 6
ans,
évaluer le
réseau



La France et l'Alsace concernées

- France (12 % de la surface européenne)
 - 4/6 des régions biogéographiques
 - 4700 esp. de plantes, 40 % de la flore d'Europe premier pays pour la faune, voie de migration majeure ; Nombreuses espèces endémiques
 - Diminution drastique des milieux
- Alsace (2,5 % de la surface de la France)
 - domaine biogéographique continental
 - 2100 espèces végétales, 190 esp. d'oiseaux nicheurs / 276 en France
 - Diminution drastique des milieux

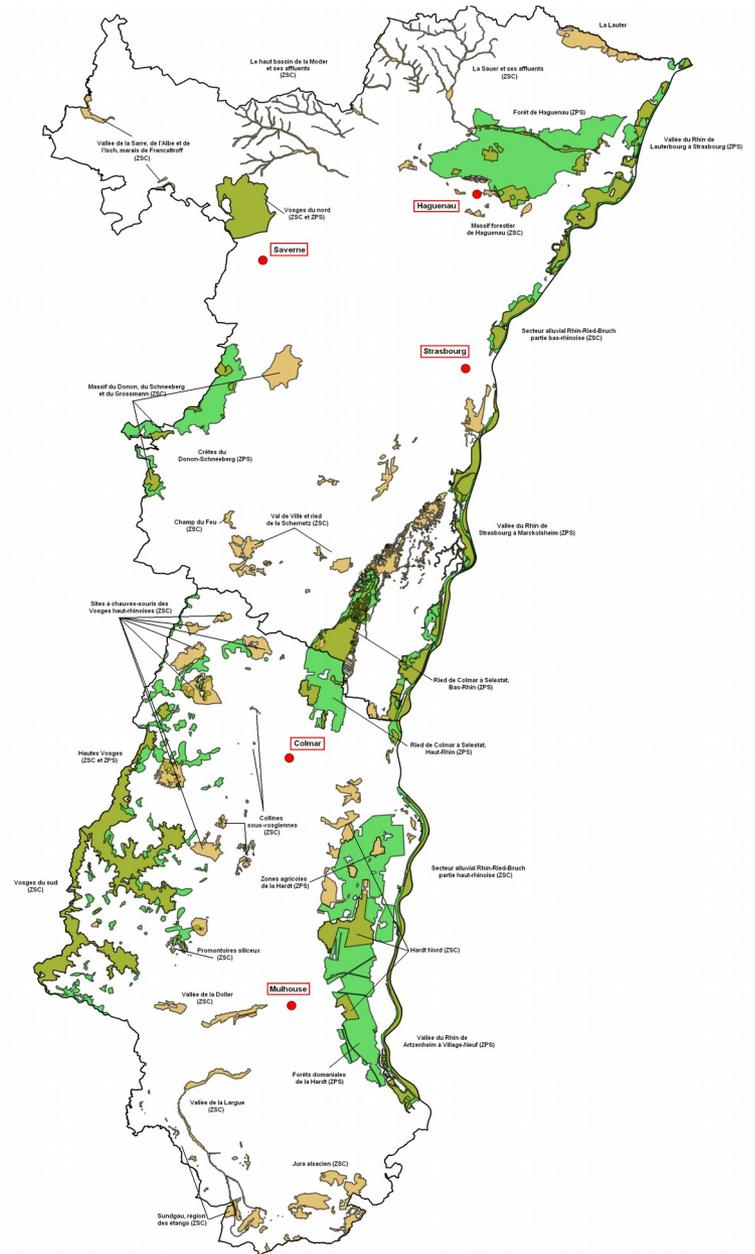


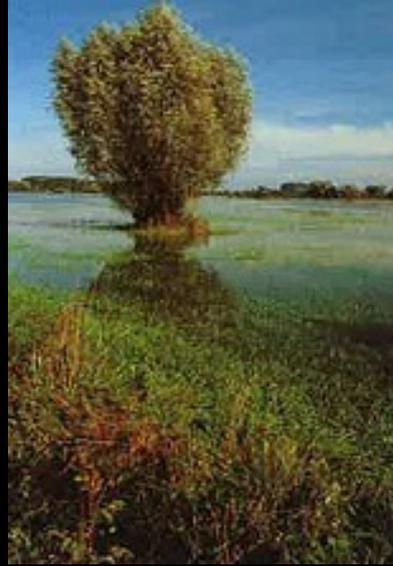
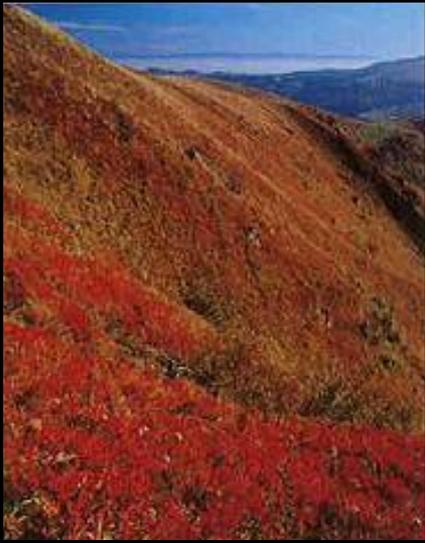
32 sites d'intérêt
communautaire
en Alsace, 17 %
de la surface
régionale

SITES NATURA 2000 EN ALSACE

Directive Habitats (ZSC)

Directive Oiseaux (ZPS)





Hautes Vosges

Collines sèches

Ried

Forêt rhénane



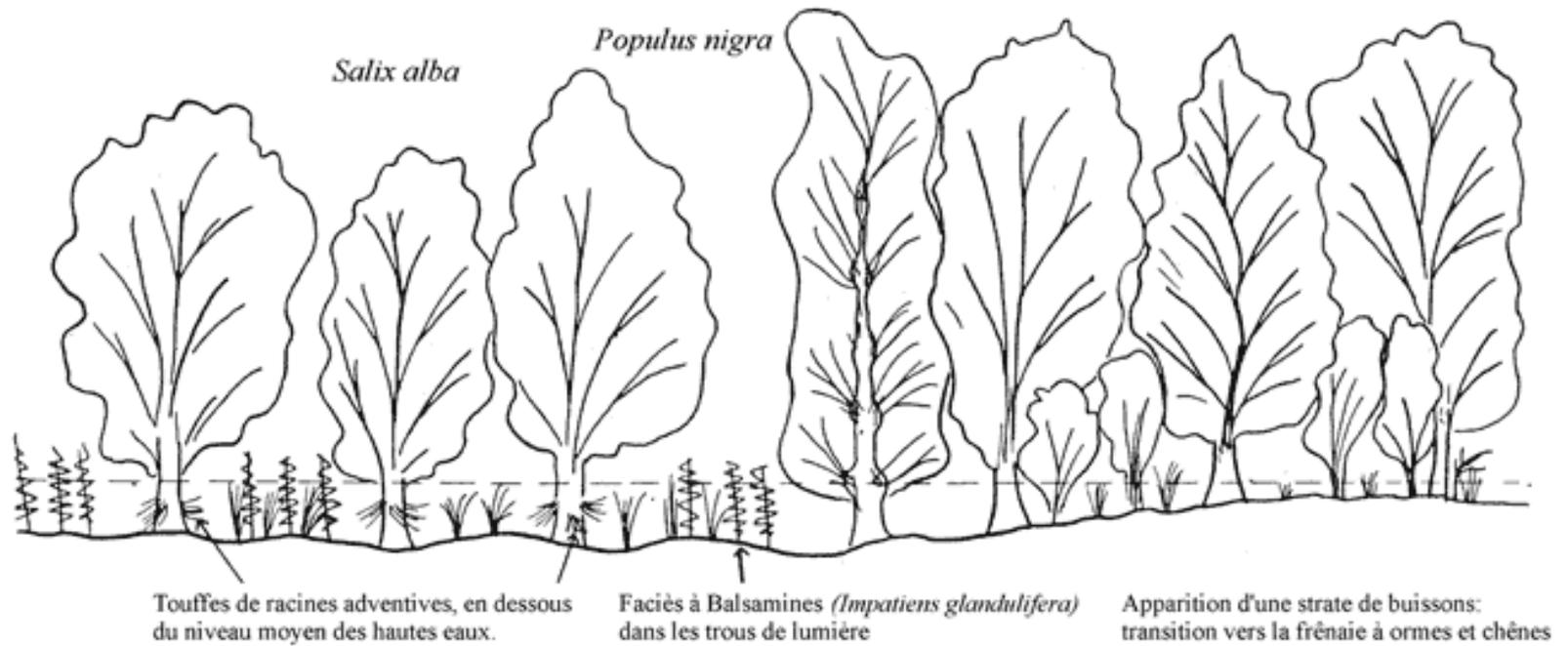
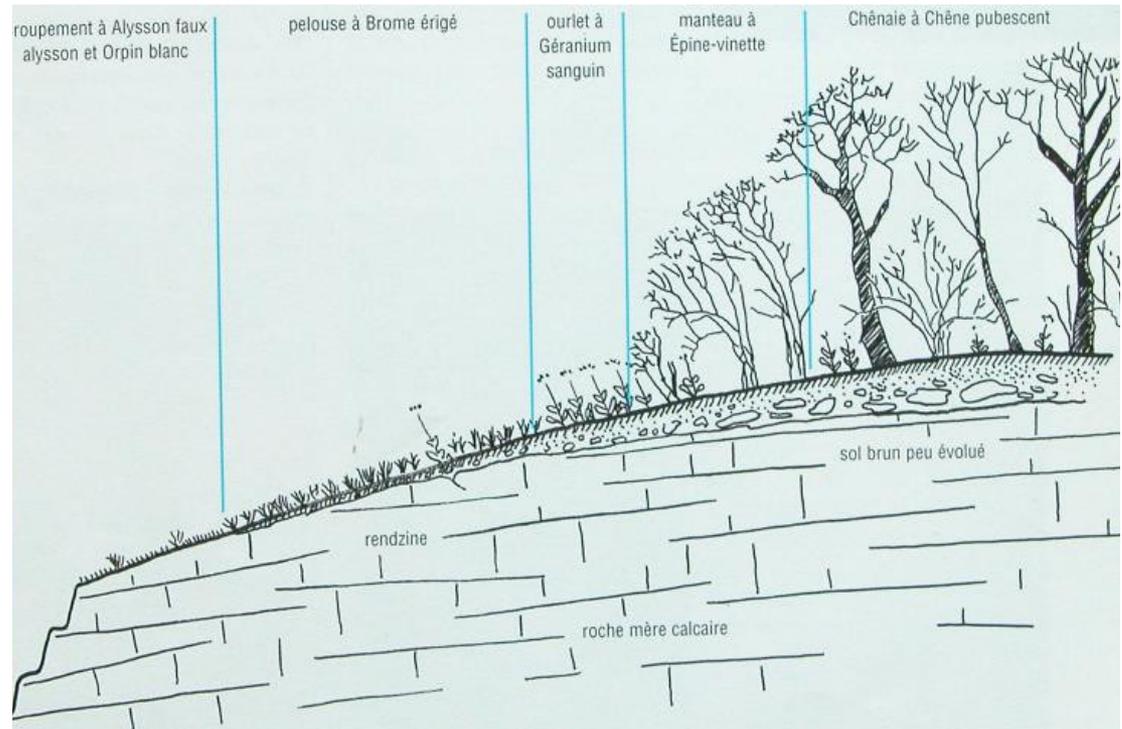


Schéma structural du Salicetum albae (Weichholzaue) des "Gründe"



Les collines calcaires





La nature sort de l'anonymat

*« Les hommes à certains moments, sont maîtres de leur sort ;
Et si notre condition est basse, la faute n'en est pas à nos étoiles ; elle en est à nous-même. »*

W. Shakespeare. Jules César

